Mauvezin, le jeudi 10 février 2022

Compte-rendu du Conseil Communautaire Bastides de Lomagne
Du Lundi 7 Février 2022 à 20h00 à Mauvezin

Nombre de délégués en exercice : 56
Présents : 51
Procuration : 4
Excusés : 7
Votants : 55

Validation du Conseil Communautaire du 13 Décembre 2021
Adopté à l'unanimité.

Election d'un Vice-Président
Monsieur le Président présente à l'Assemblée que suite à la démission de M. Philippe DUPOUY, Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.
M. Patrick BET, Maire de Tournecoupe se porte candidat.
Monsieur le Président annonce que le vote se fera à bulletin secret.
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 55
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L.66 du code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 55
A déduire bulletins blancs : 8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 47
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Patrick BET : 47 (quarante-sept)
Monsieur Patrick BET est élu Vice-Président Aménagement du Territoire.

Désignation d'un délégué SICTOM EST pour Sirac et Avensac
Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué SICTOM EST pour les communes de Sirac et Avensac.
La commune de Sirac propose la candidature de Mme Bernadette DUMOUCH.
La commune d'Avensac propose la candidature de M. Jean Louis BIASOTTO.
Adoptée à l'unanimité

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie – Pays Portes de Gascogne
Monsieur David TAUPIAC, Vice-Président en charge de l'Economie et Président du Pays Portes de Gascogne, expose à l'Assemblée le rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie pour le Pays Portes de Gascogne.
Adopté à l'unanimité

Approbation du plan de formation 2022-2024
Monsieur le Président présente le plan de formation pour 2022-2024 axé sur l'axe de communication.
Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des emplois

Suppression de poste :

- 1 emploi d'adjoint administratif Responsable RH 35 heures

Création de poste :

- 1 emploi d'Attaché Responsable RH 35 heures

Suppression de poste :

- 1 emploi d'adjoint administratif RH à 32 heures

Création de poste :

- 1 emploi d'adjoint administratif RH à 35 heures

Suppressions de poste :

- 1 emploi d'adjoint technique à 6 heures
- 1 emploi d'adjoint d'animation à 31 heures

Création de poste :

- 1 emploi d'attaché chargé de coopération territoriale au 01/03/2022 (emploi aidé par la CAF)

Adopté à l'unanimité

Dotation de fonctionnement aux écoles 2022

Articles	Désignation	Dotation
6067	Fournitures scolaires	35,00
6574	Transports collectifs	10,50
	Voyages et déplacements	16,00
	Alimentation	0,50
	Affranchissement	0,30
	Subvention coopérative	2,70
Total	**Total Fonctionnement**	**65,00**

Versé sur la coopérative scolaire.

727 élèves sont concernés.

COOPERATIVES SCOLAIRES	MONTANT
MAUVEZIN PRIMAIRE	3 870
MAUVEZIN MATERNELLE	1 950
MONFORT	1 440
SOLOMIAC	1 710
SARRANT	540
SAINT CLAR	2 730
TOURNECOUPE	1 350
COLOGNE	3 420
SAINT GEORGES	570
ENCAUSSE	2 790
MONBRUN	1 440
TOTAL	21 810

Art.6574 (versement aux coopératives) : 21 810 €
Art.6067 (fournitures scolaires) : 25 445 €

Adoptée à l'unanimité

Plan de financement pour l'étude de faisabilité – ZAE Labarthète à Saint Clar

Monsieur le Président expose à l'assemblée le projet d'extension de la ZAE Labarthète à Saint Clar. Il s'agit d'un terrain de 4 hectares appartenant à la commune de Saint Clar.

Il convient de réaliser une étude de faisabilité, réalisée par le cabinet XMGE.

Monsieur le Président propose d'adopter le plan de financement ci-dessous pour l'étude de faisabilité :

Coût de l'étude	**7 200€ HT**
Région – 50%	3 600€
CCBL – 50%	3 600€

Adopté à l'unanimité

Avance sur la subvention pour le CIAS Bastides de Lomagne avant le vote du budget

Afin de permettre au Centre Intercommunale d'Action Sociale de fonctionner dans l'attente du vote du budget 2022, Monsieur le Président propose de fixer le montant maximum de l'avance à 300 000€.

Adoptée à l'unanimité

Durée d'amortissement – Budget principal

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient de revoir les durées d'amortissement et d'ajouter une ligne dans la précédente délibération prise le 13 Septembre 2021 :
Article 20444 – Bâtiments en installations privées – 5 ans.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation de mandatement d'investissement avant le vote du budget 2022

Monsieur le Président présente à l'Assemblée qu'il convient de modifier la délibération du 13 Décembre 2021 en y intégrant l'article 20422 dans le budget principal Investissement.

Budget Principal Investissement :

ARTICLES	BP+DM	UN QUART	TOTAL
CHAP 20			**50 185.00**
2031	14 140.00	3 535.00	
2051	30 600.00	7 650.00	
20422	***156 000.00***	***39 000.00***	

Adoptée à l'unanimité

Mise à jour du plan de financement – Projet de développement et coordination du pôle illustration en Bastides de Lomagne

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre du projet de développement et de la coordination du pôle illustration en Bastides de Lomagne, il convient de mettre à jour le plan de financement comme ci-dessous :

Dépenses cumulées	**2020- 2021-2022-2023**	**Recettes cumulées**	**2020- 2021-2022-2023**
Rémunération	118 050.69€	**DRAC**	45 000€
Contrat Territoire Lecture	90 000€	**LEADER**	100 000€
Communication	15 000€	**CAF**	15 000€
		CCBL	63 050.69€
Total	**223 050.69€**	**Total**	**223 050.69€**

Adoptée à l'unanimité

Validation du rapport de la CIAPH*

*(****C****ommission* ***I****ntercommunale d'****A****ccessibilité aux* ***P****ersonnes* ***H****andicapées)*

Monsieur le Président informe que la CIAPH s'est réunie le 12 Janvier 2022.
Il fait part du rapport et le soumet au vote.

Adopté à l'unanimité

Séance levée à 22h50